

Depuis 2016 notre association apporte son soutien aux demandeurs d'asile pris en charge par le CADA , cela fait cette année 10 ans .

Nous fêterons cet anniversaire autour d'un pique nique partagé à la salle des Aulnes à la Chapelle Launay le samedi 16 mai 2026.

Ce sera l'occasion de revoir les anciens demandeurs d'asile partis de Savenay avec qui nous avons conservé des contacts.

Pour les côtoyer au quotidien nous connaissons la situation des demandeurs d'asile, en particulier ceux qui sont à Savenay , six familles, 6 hommes seuls et trois femmes seules avec enfants .

Leurs parcours sont divers , mais toujours douloureux.

En mars dernier le CADA nous a proposé une rencontre avec l'association CESAME qui est constituée d'une équipe mobile pour l'accueil, l'écoute et le soutien psycho-social pour les personnes exilées .

Une équipe pluridisciplinaire composée de quatre psychologues, une infirmière et une médiatrice en santé.

Toute une matinée a été consacrée au parcours difficile de l'exile et ses conséquences sur les personnes , hommes, femmes et enfants.

Il nous a été expliqué que la psychologie du traumatisme dans les situations d'exil représente une approche différente , en particulier chez les demandeurs d'asile qui ont vécu des événements extrêmes et des traumatismes cumulatifs qui ont des effets graves sur le plan de la santé , auxquels s'ajoute un contexte de grande précarité sociale qui augmente la vulnérabilité..

Le fait de quitter son pays et de savoir que le retour est impossible, de mettre sa vie et celle de ses enfants en danger, d'arriver en terre inconnue , de culture différente, de parler une langue différente est en soi un traumatisme.

Puis entamer le long parcours de la demande d'asile, expliquer pourquoi ont demandé la protection de la France ravive les douleurs du départ.

A la fin de cette matinée nous avons compris que tous sont atteints de stress post-traumatique à des degrés différents.

### **Projet d'expulsion**

En août 2025 la préfecture a pointé plusieurs familles en place indue dans les CADA à St Saint-Nazaire , St André des Eaux, Blain et Savenay.

A Savenay il s'agissait de deux familles déboutées du droit d'asile et qui sont effectivement en place indue dans les logements du CADA.

Nous avons demandé à rencontrer le maire qui nous a reçu en urgence .  
Nous aurions souhaité qu'il mette à l'abri ces deux familles dans des maisons inoccupées à Savenay.

Cela n'a pas été son choix , mais il a agit auprès de la préfecture pour défendre ces deux familles qui ont trois enfants chacune , dont l'un des pères de famille travaille et a un CDI.

A l'heure ou je vous parle ces deux familles sont toujours en place indue dans les logements du CADA.

Nous avons défendu avec les associations de St Nazaire, le slogan (pas d'expulsion sans relogement)

Plusieurs manifestations ont eu lieu pour alerter la population.

Au nom de l'association j'ai fait parti de la délégation à la préfecture pour dénoncer le fait que ces familles étaient à la rue avec des enfants, qu'aucun logement d'urgence ne leur étaient proposés,

le 115 répondant que ces familles ne remplissaient pas les critères pour être mis à l'abri, puisqu'elles avaient un OQTF depuis longtemps et qu'elles auraient du quitter le territoire.

Les réponses que nous avons eu étaient statistiques sur le nombre de places occupées, sur les priorité en raison de santé et puis pour finir ces familles se sont mises elles même dans cette situation , comme dit plus haut leur séjour est illégal en France qu'elles retournent chez elles.

La France se doit de protéger les enfants , qu'ils soient français ou étrangers, elle a d'ailleurs été condamné à plusieurs reprises pour non application de la charte des droits de l'enfant.

Triste situation , ces familles sont intégrées , pour la plupart travaillent , des enfants sont nés en France , elles ne peuvent pas prétendre avoir un logement puisqu'elles n'ont pas de papier , alors que faire elles restent en place indue dans les CADA dont elles se font expulser.

Toutes les villes française sont impactées par ce désastre , des chercheurs , des économistes le disent , la France à besoin de l'immigration pour pourvoir des postes de travail qui ne sont acceptés par personne d'autre qu'eux , alors quant verrons nous une ou un homme politique réaliser ce que fait l'Espagne et même l'Italie et ce qu'a fait Lionel Jospin en son temps, régulariser les sans papiers , pour qu'enfin ces personnes femmes hommes et enfant vivent dignement de leur travail et construisent une vie en France.

### **Les demandes de carte de séjour**

L'an dernier je vous disais qu'une famille avait bénéficié d'une carte de séjour pour métier en tension , grâce à cette carte elle a pu avoir un logement et quitter Savenay.

Un demandeur d'asile débouté de ces droits à rester en France a demandé une carte de séjour pour métier en tension il vient de se la voir refusée et par conséquent la préfecture a assortie son refus d'un OQTF .

Déception et incompréhension puisqu'il travaille dans la même entreprise que son collègue qui lui a bénéficié de cette carte de séjour

Un recours de cette décision est engagé avec un avocat au TA .

### **Rencontre avec les candidats au siège de maire**

Dans le cadre de la campagne municipale nous avons envoyé aux candidats au siège de maire un plaidoyer pour l'accueil inconditionnel signé de plusieurs associations et auquel nous nous associons .

Ce document plaide pour une prise en charge sur le territoire des familles mises à la rue sans hébergement, comme dit plus haut la France se doit d'appliquer la charte des droits de l'enfant, les maires peuvent donc en parfaite légalité héberger dans leur commune des familles expulsées des logements du CADA par la préfecture.

Deux candidates ont accepté de nous rencontrer et on été sensibles à ce plaidoyer.

### **Rencontre avec les professionnels du CADA**

La responsable du pôle asile a changé de service, nous avons donc rencontré son remplaçant en présence des référentes professionnelles des familles .

Le but de cette rencontre était bien évidemment de se connaître et de savoir comment nous allons prendre en charge les demandeurs d'asile en complémentarité, chacun à sa place .

Une convention a été établie au début de l'association, elle sera revue puisque le CADA qui ne prenait pas en charge les déboutés du droit d'asile désormais le fait .

Ces échanges ont été constructifs et amicaux .

### **Participation avec les associations de ST Nazaire**

Comme dit plus haut nous avons participé à plusieurs manifestations organisées par les associations de St Nazaire.

Notre sigle est présent sur les tracts intitulés « pas d'expulsion sans relogement »

### **Notre activité consiste au regard de nos statuts à :**

A aider financièrement les demandeurs d'asile lorsqu'ils sont déboutés, cette année nous avons aidé trois familles.

Nous avons aidé financièrement une famille lors de son déménagement.

### **Festivité**

Un concert a été organisé avec l'ensemble des associations qui agissent auprès des personnes en précarité dont les demandeurs d'asile.

Ce concert qui a eu lieu à la salle Equinoxe le 14 novembre a eu un franc succès les bénéficiaires et adhérents de ces associations ont répondu présent.

Merci au groupe de Jazz SWINGGITANE qui est à l'origine de cette soirée et qui a offert ce concert gratuit .

### **Nos activités quotidiennes et annuelles :**

Tous les lundis se tient l'atelier cuisine dans la salle de l'amicale laïque de Savenay , 5 personnes viennent régulièrement à l'atelier , elles nous régalent de leurs recettes, d'Azerbaïdjan ou de Turquie.

Cela est toujours un moment de convivialité et d'échanges de culture.

Deux fois par semaine des cours d'apprentissage du français sont donnés( Sophie)

Nous les accompagnons aux restos de cœur , la croix rouge les RDV médicaux et gardons parfois leurs enfants lors de leur RDV à l'ofpra ou la CNDA,

Notre pique nique annuel a eu lieu le 6 juin au château de l'Escouray .

Nous avons fêté Noël pour la grande joie des enfants , les jouets nous été donné par la croix rouge, le café thé et brioche par Hyper U. Un magicien animait cet après midi à la satisfaction des petits et des grands

### **Notre communication**

Depuis deux ans une synthèse du CA vous est envoyée régulièrement.

Nous continuons à vous envoyer les lettres sous forme d'interview concernant les familles ou des célibataires partis de Savenay suite à

l'obtention de la protection de la France. L'objet de ces interviews est de revenir sur leur parcours ainsi que leur séjour à Savenay.

Merci à Jacky, Olivier et Évelyne qui sont les journalistes et rédacteurs de ces lettres.

Tt les ans nous allons à l'AG de l' association les Eaux Vives.

Nous participons tt les ans à la journée organisée par les associations de défenses des droits des étrangers et des avocats à la maison des avocats à Nantes .

### **Notre fonctionnement**

Nous nous sommes réunis en CA les 6 janvier, 3 fevrier, 31 mars, 28 avril, 16 juin, 8 septembre, 13 octobre, 17 novembre 15 décembre soit 9 CA entre les deux AG.

### **Nos remerciements**

Les référents ont une implication responsable et parfois intime auprès des familles .

Des liens d'amitié se créent et perdurent au delà de leur présence à Savenay.

Merci aux référents, aux profs de français et aux cuisinières, merci de donner de votre temps pour l'accueil de ces demandeurs d'asile qui fuient leur pays car ils y sont en danger , ils ne viennent pas en Europe pour faire du tourisme comme certains le pensent.